



**CONSEIL MUNICIPAL DE SAINTE-MARIE-AUX-MINES**  
**Extrait du Registre des Délibérations**

Nombre de membres élus au Conseil : 29 dont 29 sont encore en fonction. Séance du 21 Juillet 2025. Etaient présents à la séance sous la présidence de Mme Noëllie HESTIN, Maire : 14 membres, absents excusés ayant donné procuration : 10 membres, absents excusés : 5 membres, absent : 0 membre

**POINT N° 524**

**APPROBATION DU BILAN DE LA DEMARCHE PARTICIPATIVE ET DE CONCERTATION AUTOUR DE L'OPERATION DE REVITALISATION TERRITORIALE (ORT)**

Mme la Maire expose :

- Vu l'article L 103-1 du code de l'urbanisme*
- Vu l'article L. 103-2 de ce code de l'environnement*
- Vu la délibération concernant la signature d'une convention d'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) signée en juin 2023*
- Vu la délibération n° 466, une démarche participative et de consultation autour de l'ORT du 12 décembre 2024*

Dans le cadre du programme Petites Villes de Demain, la Communauté de Communes du Val d'Argent et ses communes sont engagées dans une convention d'Opération de Revitalisation Territoriale (ORT) sur les communes de Sainte-Marie-Aux-Mines et Sainte-Croix-Aux-Mines.

Dans la délibération en date du 12 décembre 2024, il a décidé l'ouverture d'une nouvelle étape de la démarche participative et de concertation en 2025 autour de l'opération revitalisation territoriale.

L'objectif de la présente délibération est de tirer le bilan la démarche participative et de concertation menée conformément à cette délibération.

**1. Rappel des objectifs de revitalisation territoriale par la Ville de Sainte-Marie-aux-Mines**

Dans le respect des 4 orientations stratégiques de la convention ORT, ces objectifs sont les suivants :

- poursuivre la rénovation et la diversification de l'offre d'habitat et des copropriétés du centre-ville. Elle inclut le développement d'une opération innovante « d'îlot démonstrateur » pour mobiliser des acteurs privés et publics ainsi que de nouveaux outils et financements pour assurer la rénovation d'un îlot et enclencher la dynamisation des fonctions de centralité autour de la place Keufer,
- renforcer l'attractivité et la diversité des fonctions : conforter la fonction commerciale, maintenir les services à la population, mais adapter et rénover les équipements publics support des activités associatives et l'accueil d'évènements,
- retraiter progressivement les espaces publics pour sécuriser les déplacements de tous et développer la fluidité des mobilités. Différentes opérations d'aménagement de voirie sont en cours de réflexion, avec le concours de la CEA, en particulier sur la traversée principale de Sainte Maire aux Mines depuis les secteurs de la rue de Forge jusqu'aux cols des Bagenelles et de Sainte-Marie-aux-Mines,
- renaturer et embellir l'enveloppe urbaine bâtie en développant les aménités urbaines et environnementales tout en favorisant les transitions énergétiques,
- développer l'écoute et amplifier l'accompagnement de la population et des acteurs locaux souhaitant s'impliquer dans cette revitalisation d'ensemble, y compris les plus modestes.



La phase dite de préfiguration de l'ORT dans les années 2022 et 2023 a permis différentes études préalables, enquêtes et temps d'échanges qui ont permis de clarifier le plan d'actions et opérations induites par ses orientations.

Suite à l'étude de revitalisation, la Communauté de Communes du Val d'Argent a lancé la démarche de plan guide pour développer le territoire et lui donner un nouveau souffle. Il s'agit d'un outil urbanistique destiné à concrétiser des projets de développement dans différents domaines comme l'économie, l'habitat, le tourisme, le commerce. C'est un outil pour penser et agir.

C'est dans ce cadre que la Ville de Sainte-Marie-aux-Mines a mené cette démarche participative et concertation citoyenne plus spécifiquement centrée sur la ville et qu'elle a financées.

## 2. Modalités de la démarche participative et de concertation mise en œuvre :

Le lancement de la démarche participative et de concertation a été examinée en commission Urbanisme et Bien Vivre en Ville le 7 février 2025 et il a recueilli un avis favorable.

- **Tenue d'une réunion publique le 25 février 2025 à Val Expo** présentant :
  - Déplacement et mobilité :
    - le retour sur l'enquête « Mieux circuler à Sainte-Marie-aux-Mines » et les études menées
    - les travaux réalisés et programmés par la Ville
    - les travaux programmés par la Collectivité européenne d'Alsace
  - Lancement de la démarche participative et de concertation citoyenne sur l'ORT dans le cadre de la démarche de Plan guide impulsée par la CCVA avec les trois secteurs d'interventions prioritaires à élaborer en concertation publique : le secteur en revitalisation en centre-ville d'îlot démonstrateur, le secteur Osmont pour les grands événements, puis le secteur d'entrée de ville et le secteur Saint-Michel.
  - Point d'info sur le lancement du service de transport à la demande ELSA
- **Invitation à participer par l'envoi d'une carte postale** aux habitants, d'un communiqué de presse du 30 avril 2025, publication sur le site de la ville et affiches en mairie et sur l'espace public
- **Séquence de « grande concertation les 15, 16 et 17 mai 2025 »** : pendant trois jours, des architectes-urbanistes et économistes ont arpenté la ville pour écouter ce que les acteurs du territoire souhaitent pour l'avenir et mener des entretiens individuels  
Les habitants, salariés d'entreprises, agents des services publics, membres d'associations, élèves de la cité scolaire ou usagers qui expérimentent la ville au quotidien ont été conviés à venir explorer la ville et à s'exprimer sur son avenir en matière d'habitat, de vie économique et associative, d'événementiel... Deux balades citoyennes se sont tenues les 16 mai et 17 mai 2025.
- **Restitution publique du 5 juin 2025 à 19h au théâtre municipal** pour découvrir la synthèse de la concertation et les premières esquisses du plan d'actions,

Cette démarche a donné lieu à 2 articles dans le quotidien les Dernières Nouvelles d'Alsace le 7 mars 2025 puis le 13 juin 2025.

La séquence de concertation a été suivie par TLVA dont la diffusion a été lancée le 13 juin 2025.

## 3. Bilan quantitatif et synthèse qualitative (voir le détail dans les rapports en annexes) :

Le bilan de la démarche participative et de concertation a été examinée en commission Urbanisme et Bien Vivre en Ville le 6 juin 2025 et il a recueilli un avis favorable. Il a également été présenté un comité technique PVD du 13 juin 2025.

Ont participé :

- 140 habitants et acteurs économiques aux 3 jours d'échanges organisés du 15 au 17 mai 2025, dont :



- 20 entretiens avec des habitants très divers des différentes communes du Val d'Argent, menés par l'Atelier le Bruit qui court durant tout le mois de mai 50 personnes à la réunion du 25 février 2025
  - Un débat avec 26 collégiens et lycéens de la cité scolaire Louise Weiss
  - 90 personnes aux balades urbaines avec les agents de Sainte-Marie-aux-Mines et le lendemain avec les habitants (70 participants)
  - Ainsi que des entretiens et ateliers avec les forces économiques et touristiques à l'échelle du Val d'Argent (15 participants)
- 100 personnes à la restitution publique du 5 juin 2025

### Les grands thèmes des contributions :

#### **Un attachement fort à un territoire plein d'atouts**

La plupart des habitants qui se sont exprimés éprouvent un attachement très fort au Val d'Argent, qui constitue une « vallée cocon » (« je me sens chez moi »). Ils mettent en avant plusieurs très forts atouts du territoire : le caractère naturel et préservé des paysages, la beauté de la nature et la qualité environnementale. Le patrimoine historique et architectural, la force du lien social et du tissu associatif, le cadre très accueillant pour les familles qui peuvent y trouver un grand espace abordable et faire étudier leurs enfants jusqu'au lycée. ... La piscine, le théâtre et la future maison de santé sont les équipements les plus plébiscités comme support de la vie locale.

#### **Un territoire qui souffre d'une mauvaise image en-deçà de la réalité.**

Malgré ces forces, la perception négative dont souffre le Val d'Argent dans son ensemble et Sainte-Marie-aux-Mines en particulier, est présente dans tous les esprits. Les habitants ressentent un sentiment de déclin, qui se traduit par une baisse démographique importante, le départ des entreprises et la fermeture des commerces, mais aussi dans l'impression d'une dégradation contre laquelle on ne lutte pas assez, citant notamment la rue principale du centre-ville dont beaucoup de façades sont très abîmées. Ils y voient un cercle vicieux qui les inquiète.

#### **Concernant l'attachement lié à de grands atouts :**

Il ressort l'idée d'une « vallée cocon », je me sens chez moi. Le patrimoine est vécu comme exceptionnel car l'écrin de nature (« les chevreuils sont nos colocataires »)

#### **Point 1 : Patrimoine nature et patrimoine historique**

Pour les lycéens, c'est un terrain d'ouverture et « on est à côté de tout ». Tout le monde est conscient que l'on est un territoire où l'on a plein de services. L'attachement des jeunes est important : « on va voyager, c'est normal, mais on grandit dans la vallée »

#### **Point 2 : Le lien social**

On a un lien social important : équipements sportifs, théâtre, un tissu associatif dynamique...  
« Pour les enfants, avec 100 €/an, on peut faire beaucoup de chose ».  
« On est soudé, on est comme une famille. Tout le monde se connaît... »

#### **Point 3 : Les événements sont une fierté.**

Les événements sont prestigieux. Les gens sont fiers des événements mais ils n'en profitent pas en termes de vécu. Différents témoignages sont remontés sur le fait que beaucoup d'aménagements sont indisponibles à cause de Minéral & Gem.

#### **Concernant l'inquiétude liée à l'image :**

##### Point 1 : Image du territoire :

La Ville perd des habitants et les habitants vivent un peu dans une forme de nostalgie. Le territoire s'est vidé et cela lève des manques (boucherie, boulangerie...). Fraction importante des personnes modestes.



Il y a aussi une inquiétude latente car il y a des entreprises de longue date mais ce n'est pas évident de recruter.

Il est cependant à noter que le regard de ceux qui ne sont pas là depuis plusieurs générations n'ont pas cette nostalgie et ont une image positive de leur ville.

#### Point 2 : Gestion de territoire

On ne prend pas assez soin du territoire : le 05 juin au soir, les enfants ont dit que ce n'est pas normal que les gens ne nettoient pas devant chez eux. Cela génère une situation de malaise et cela nuit à notre image et assombrit le rapport aux visiteurs.

Il faut penser l'aménagement de cet espace pour développer la sécurité passive.

La question de transport en commun au-delà de 20 h 30 est également souligné.

#### Les propositions des habitants

##### A/ Habiter et se loger :

Rénover et réhabiliter l'existant en priorité, construire à certaines conditions avec de nouvelles formes d'habitat diversifiées, sans standardiser.

Attirer des touristes et de nouveaux habitants, jeunes, familles à plus haut niveau de vie

- Il faut attirer des habitants pour éviter la fermeture des écoles ;
- Il faut attirer des habitants pour habiter et visiter.

Beaucoup d'échanges sur le bâti et la situation du logement. Signalement des marchands de sommeil. Tout le monde s'accorde sur la nécessité de démolir certains bâtiments. Également une attente sur le commerce.

##### B/ L'aménagement de l'espace public et la place de la nature

Agir sur l'aspect et mettre des couleurs, créer des espaces publics et faire entrer la nature dans la ville. L'objectif est de valoriser, d'avoir un centre-ville plus aéré : créer de l'espace public et faire entrer la nature en ville pour révéler les atouts du territoire. On ne voit pas le cours d'eau, la Lièpvrette.

##### C/ Parc Jules Simon

Il y a une unanimité sur le fait que c'est un bel endroit à développer. Il semble évident de développer la nature et étendre le parc dans la ville.

##### D/ L'animation et le vivre ensemble !

Faire de la place Keufer un vrai cœur vivant de la ville avec plus d'animations et des aménagements plus accueillants

Redynamiser les commerces et multiplier les occasions de se retrouver

Une exposition ouverte au public courant du 2<sup>ème</sup> semestre pourra être proposée.

Suivant l'avis favorable de la commission Urbanisme et Bien Vivre en Ville le 6 juin 2025, Mme la Maire propose de valider le bilan de cette étape de la démarche participative et de la concertation visant à enrichir le Plan Guide du Val d'Argent, en partie sur sa séquence territoriale sur Sainte-Marie-aux-Mines.

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Après en avoir délibéré,

**CONSTATE** que la procédure de concertation préalable relative à la définition et mise en œuvre du Plan Guide Intégré du Val d'Argent à Sainte-Marie-aux-Mines s'est déroulée, conformément aux dispositions des articles L



103-2 et L 103-3 du code de l'urbanisme et selon les modalités définies dans la délibération du 12 Décembre 2024

**ARRETE** le bilan de cette étape de la démarche participative et de concertation publique

**Délibération adoptée à l'unanimité.**

Le secrétaire de séance,

Nadège FLORENTZ

La Maire,

Noëllie HESTIN